

QUESTION 15

Auteur PLR, par Marcel Delasoie
Objet Suivi des interventions parlementaires: A quand un outil de travail utilisable?

Par les modifications des art. 59 al. 4 et 139 al. 2 et 4 du règlement du Grand Conseil ce dernier a décidé, suite à la motion 7.0016 du 11 septembre 2013, de se doter d'un instrument permettant un suivi efficace des interventions parlementaires. Ce projet a semble-t-il été mis en route mais tarde à réellement offrir quelque chose d'exploitable.

Conclusion

Alors, à quand un instrument présentant de façon claire, précise et complète la situation des interventions parlementaires, qui permette des tris indispensables entre les types d'interventions, les services concernés, l'état de leur traitement, et qui mettrait également en évidence celles dont le délai de traitement est dépassé?